

Avis adopté

Séance plénière du 22 avril 2025

Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante*

Déclaration du groupe CFE-CGC

En préambule, nous adressons nos félicitations et remerciements au président de la commission, à l'administration, aux rapporteurs ainsi qu'à l'ensemble des membres ayant participé à ces travaux.

Le groupe CFE-CGC partage l'analyse et les problématiques soulevées par cet avis et tient à mettre en exergue plusieurs points.

Le premier concerne la transparence de la composition nutritionnelle des produits et des filières. Les liens entre alimentation et santé ne sont plus à démontrer et posent à ce titre un problème de santé publique. Les consommateurs en ont pleinement conscience et exigent, encore plus aujourd'hui qu'hier, une information simple et claire. A ce titre, le Nutriscore est un outil qui doit être pleinement soutenu et développé car il permet de restaurer la confiance entre consommateurs et producteurs grâce à une information nutritionnelle fiable. Notre groupe insiste par ailleurs sur la nécessité d'une transparence renforcée sur la traçabilité du produit tout au long de la filière agroalimentaire. Celle-ci est déjà partiellement imposée par de nombreuses certifications pour maîtriser les dangers et abaisser les niveaux de risques sanitaires mais mérite d'être encore davantage renforcée.

En second, notre groupe tient aussi à soutenir les préconisations concernant le développement de l'information et de l'éducation à l'alimentation, ainsi qu'à l'équilibre nutritionnel. C'est, en effet, dès le plus jeune âge que se profilent les comportements alimentaires à venir. L'éducation des enfants à une alimentation saine et équilibrée revêt par conséquent un caractère primordial, encore plus dans un contexte où le pouvoir d'achat des consommateurs baisse et alors que de nombreux français sont en situation d'insécurité alimentaire, le poids des contraintes économiques impactant fortement les choix alimentaires.

Enfin, notre groupe rappelle l'importance de développer des filières de proximité, de garantir une souveraineté alimentaire française et européenne et de soutenir l'emploi de la filière agroalimentaire en France. Pour ce faire, il est essentiel de promouvoir des pratiques agricoles durables, d'encourager et de financer la recherche et l'innovation technologique dans le secteur agroalimentaire et de renforcer les partenariats entre producteurs locaux, transformateurs et distributeurs. En favorisant les circuits courts, nous réduisons notre empreinte carbone, améliorons la traçabilité des produits et soutenons l'économie locale. De plus, comme le rappelle l'avis présenté, il est primordial d'investir dans la formation et l'éducation pour attirer de nouveaux talents dans le secteur et assurer une main-d'œuvre qualifiée. Ces initiatives contribueront à la résilience et à la compétitivité de notre filière agroalimentaire, tout en répondant aux défis environnementaux et sociaux actuels.

Le groupe CFE-CGC votera cet avis.